BNP Paribas Fortis Funding émet un nouveau produit structuré:

Duo Coupon Plus Note 3

FLASH INVEST
Août 2010

Document promotionnel

BNP PARIBAS FORTIS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

Produit structuré

- 6 mois pour la moitié du capital
  6,5 ans pour l'autre moitié
- Droit au remboursement de 50% de la valeur nominale le 21.03.2011* et des 50% restants le 21.03.2017*
- 1 coupon fixe
  6 coupons variables
- Profil conservateur à neutre

Panier des 20 actions

Entreprise Pays	Secteur
Altria Group Inc. Etats-Unis	Consommation
Astellas Pharma Inc. Japon	Soins de santé
AT&T Inc. Etats-Unis	Télécoms
Belgacom SA Belgique	Télécoms
Deutsche Post AG Allemagne	Transport & logistique
Deutsche Telekom AG Allemagne	Télécoms
France Telecom SA France	Télécoms
GDF Suez France	Énergie
Kon. DSM NV Pays-Bas	Chimie
Kon. KPN NV Pays-Bas	Télécoms
Mc Donald's Corp. Etats-Unis	Consommation
Nintendo Co Ltd Japon	Technologie
Novartis SA Suisse	Soins de santé
Pfizer Inc. Etats-Unis	Soins de santé
Royal Dutch Shell plc Pays-Bas	Énergie
Sanofi-Aventis SA France	Soins de santé
Takeda Pharmaceutical Co Ltd Japon	Soins de santé
Total SA France	Énergie
Vivendi SA France	Médias
Zurich Financial Services AG Suisse	Assurances

Vous disposez d'un capital dont vous aimeriez placer
- ✔ une partie à très court terme à des conditions attrayantes, et
- ✔ l'autre, à plus long terme avec la volonté qu'elle vous procure un coupon régulier et potentiellement élevé.

Ne vous cassez pas la tête à chercher deux placements distincts. Optez pour un seul et même investissement: la Duo Coupon Plus Note 3 , émise par BNP Paribas Fortis Funding.

Chronologie d'un investissement unique

21 mars 2011	Après 6 mois seulement, vous avez droit • **au remboursement de 50% de la valeur nominale*** et • **à un coupon de 4% (taux brut sur base annuelle)** calculé sur cette partie du capital et sur 6 mois.
21 septembre 2011 **21 septembre 2012** **23 septembre 2013** **22 septembre 2014** **21 septembre 2015**	A chacune de ces cinq dates, vous avez droit à un **coupon compris entre 1% et 6,5% (brut)**, calculé sur la seconde moitié du capital. Le montant du coupon sera déterminé par l'évolution d'un panier de 20 actions internationales (voir "Calcul des coupons variables" ci-dessous).
21 mars 2017	A l'échéance finale, vous avez droit • **au remboursement des 50% restants de la valeur nominale* et** • **à un dernier coupon compris entre 1% et 6,5% (brut)**, calculé sur cette partie du capital (voir "Calcul des coupons variables" ci-dessous).

* Sauf en cas de défaut de l'émetteur

Calcul des coupons variables

Chacun des 6 coupons variables, calculés sur la seconde moitié du capital, sera compris entre un minimum de 1% (brut) et un maximum de 6,5% (brut) en fonction de l'évolution d'un panier constitué, à parts égales, de 20 actions internationales.

Le montant de chaque coupon sera déterminé par l'évolution des actions par rapport à leur valeur initiale, fixée une fois pour toutes à l'émission.
- Si une action est restée stable ou a progressé, on lui attribue d'office une hausse de 6,5%.
- Si une action a reculé, sa baisse n'est prise en considération que jusqu'à -25%.

L'évolution du panier sera égale à la moyenne des 20 performances ainsi retenues et déterminera le montant du coupon distribué.

Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente applicables à cette émission sont reprises dans le Prospectus (voir au verso).

La période de souscription court du 14 août à 9 h au 14 septembre 2010 à 16 h.
Une clôture anticipée est toutefois possible en cas de modification des conditions de marché ou de sursouscription.

Pour en savoir plus ou pour souscrire:

- aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**
- via **Phone banking** (au 02 433 40 32)
- via **PC banking** et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission

Description

Emetteur: BNP Paribas Fortis Funding SA, filiale de Fortis Banque SA.
Garant: Fortis Banque SA.
Rating du garant: A1 stable (Moody's), AA négatif (Standard & Poor's), A+ stable (Fitch).
Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres
- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0530914158 - Série 659.
- Titres non subordonnés, scripturalisés représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais.
- Cotation: Bourse de Luxembourg (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).

Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **conservateur à neutre**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.
Plus d'informations sur les profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Plan par étapes. Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements BNP Paribas Fortis.

Durée

Date d'émission et de paiement: 21 septembre 2010.

Durée et prix de remboursement
- Droit au remboursement de 50% de la valeur nominale, le 21 mars 2011, soit après 6 mois (sauf en cas de défaut de l'émetteur).
- Droit au remboursement des 50% restants de la valeur nominale, le 21 mars 2017, soit après 6 ans et demi (sauf en cas de défaut de l'émetteur).

Rendement

- **Premier coupon fixe de 4% (taux brut sur base annuelle)**, calculé sur 50% de la valeur nominale et sur 6 mois.
- **Six coupons variables, compris entre un minimum de 1% et un maximum de 6,5% (brut)** en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions internationales.
- Dates de distribution des coupons et mode de calcul des coupons variables: voir au recto.
- Le rendement interne brut sera compris entre un minimum de 0,853% et un maximum de 5,527%, calculé sur base du prix d'émission.
- Valeur initiale des actions: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant le 21 septembre 2010.
- Valeurs intermédiaires et finale des actions: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant la date de paiement du coupon.

Frais

Prix d'émission: 101% de la valeur nominale (incluant une commission de placement de 1%, à charge de l'investisseur particulier).

Service financier: gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.

Risque

En cas de défaut de l'émetteur ou du garant, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt, l'évolution des actions du panier et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.
Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, nous invitons les investisseurs à lire attentivement le Prospectus de Base et les Final Terms, et à considérer la décision d'investir dans les titres à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site
www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > MiFiD.

Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%.
Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.
Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).

Documentation

Le prospectus de base daté du 17 juin 2010, approuvé par la CSSF, et les Final Terms datées du 13 août 2010 (ensemble le "Prospectus") sont à disposition aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site
www.bnpparibasfortis.be/emissions.
Un résumé en français du prospectus de base est également disponible.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque sa. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque sa ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque sa ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.

08.2010 - Editeur responsable: Fr. Peene - Fortis Banque SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.199.702